

PASSERELLES

VERS LE COLLOQUE DE L'UNIVERSITÉ JACQUES-LACAN

LES 25 & 26 MAI 2013

Samedi 11 mai 2013
Passerelles 15

UNIVERSITÉ POPULAIRE JACQUES-LACAN
Colloque animé par Jacques-Alain Miller

LE DÉSIR ET LA LOI

MAISON DE LA MUTUALITÉ
24, RUE SAINT-VICTOR PARIS 5^e
LES 25 & 26 MAI 2013

INSCRIPTIONS : INDIVIDUELLE 85 €, ETUDIANT 42 €, FORMATION PERMANENTE 105 €
- RENSEIGNEMENTS : uforca@wanadoo.fr

JACQUES LACAN
LE SÉMINAIRE livre VI
**Le désir
et son interprétation**



Éditions
de La Martinière

EN LIBRAIRIE LE 6 JUIN 2013

La sortie en librairie du Séminaire VI est prévue pour le 6 juin. Jacques-Alain Miller présentera le livre et répondra aux questions durant deux heures, en conclusion du colloque. Ce sera le dimanche 26 mai, de 11h à 13h.

EDITION PASSERELLES

Penelope Fay, Xavier Lacombe, Guislaine Panett

Continuez à nous envoyer des textes !

Un amour uranien

Hélène Deltombe

Avant que le désir puisse s'affirmer et s'inscrire dans le cadre d'un droit, la tâche analysante est longue et périlleuse lorsque, pour une femme, le point de départ est une situation de ravage ignorée du sujet lui-même, ce « ravage qu'est chez la femme, pour la plupart, le rapport à sa mère »¹. C'est l'angoisse qui guide le sujet vers le réel en jeu jusqu'au point où la question du désir devienne centrale. Il s'agit alors que le sujet parvienne à passer d'une jouissance illimitée - celle du ravage - à une jouissance réduite, localisée - celle du symptôme dont l'analyste se fait le partenaire - pour y découvrir, avec le sujet, comment orienter son destin selon son désir.

Sophie cache son homosexualité depuis toujours. Elle a eu des relations amoureuses avec des femmes dès sa prime adolescence et vit clandestinement depuis plusieurs années avec une femme. Vivre dans le mensonge l'angoisse, mais révéler son choix d'objet l'angoisse encore plus. Elle s'en était arrangée jusque-là. Ce qui la précipite chez l'analyste, c'est l'urgence dans laquelle elle se trouve d'avoir à choisir entre deux femmes. Elle se sent très coupable de trahir un amour qu'elle voulait durable pour céder à la sollicitation passionnée d'une autre dont elle sent que l'amour vient « combler une faille ».

Décrivant sa vie actuelle avec sa compagne, elle s'aperçoit de la similitude entre cette relation et celle à sa propre mère : devenue progressivement la Cendrillon du foyer, elle est accablée de reproches comme avec sa mère, mais prend cette insistance pour une marque de vérité. Il lui apparaît bientôt qu'elle plie sous le coup de brimades injustifiées qui la poussent à déployer toujours plus d'efforts pour trouver grâce aux yeux de l'aimée, dans une position masochiste qui n'a cessé de se renforcer.

L'analyse lui permet de saisir le processus de répétition dans lequel elle est prise ; c'est un

¹ Lacan J., « L'étourdit », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 465.

choc qui met l'inconscient au travail. Les formations de l'inconscient qui se bousculent viennent confirmer sa position de jouissance et reconstituer les éléments de son roman familial : sa mère, mariée très jeune pour fuir le joug paternel, s'était vite libérée de son mari, emportant sa fille sous le bras.

Sophie était éperdue d'amour pour sa mère, cette femme si seule, si courageuse, qu'elle avait le sentiment d'encombrer et qu'elle voulait assister sur un mode chevaleresque. Elle lui offrait un amour sans mesure pour qu'elle ne l'abandonne pas. Elle éprouvait du dépit face aux amants de sa mère sur lesquels elle espérait prendre le pas.

L'analyse l'amène à reconnaître qu'elle nourrissait un véritable sentiment amoureux pour sa mère ; chaque nouvel homme était pour elle un rival.

Elle découvre alors que ce fantasme édifié dans le lien à sa mère, elle a cherché à le réaliser avec sa compagne : « Si plus qu'un autre, un tel amour se targue d'être celui qui donne ce qu'il n'a pas, c'est bien là ce que l'homosexuelle excelle à faire pour ce qui lui manque »². Mais elle n'est arrivée à reproduire avec elle que la relation ravageante à sa mère et prend la mesure de cette répétition mortifère par laquelle elle met son désir de côté.

Aussi la voie est-elle libre pour l'autre femme. Elle identifie son désir d'être homme pour une femme. Elle peut répondre à l'amour de sa nouvelle compagne sur ce mode qui lui permet de mettre des bornes à la dimension de ravage de son existence et vient affirmer la singularité de son désir. Dans le champ de la concurrence sexuelle, avance Lacan, « ceux qui ont l'avantage, ce sont ceux justement qui n'ont pas le phallus, à savoir que la toute-puissance, la plus grande vivacité du désir, se produit au niveau de cet amour qu'on appelle uranien dont je crois avoir marqué l'affinité en son lieu la plus radicale avec l'homosexualité féminine »³.

C'est dans la période où elle consent à se conformer aux coordonnées de son désir qu'elle se remet avec succès à un travail de recherche qui n'est pas sans lien avec sa problématique. Un PACS – en attendant le droit ouvert au mariage – vient consacrer son

² Lacan J., « Propos directifs pour un Congrès sur la sexualité féminine », *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 735.

³ Lacan J., *Le Séminaire*, Livre X, *L'angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 312.

lien amoureux et lui permet de bénéficier des droits attachés à une union reconnue par un contrat. Elle ne vit plus cachée.

Prendre un enfant par la main...

Katia Léglise

Section clinique de Lyon

« Je mènerai mon projet jusqu'au bout », me dit cet homme de 35 ans, lors de notre première rencontre, alors que je travaille en tant que psychologue du service d'adoption d'un Conseil Général. Il a fait une demande d'agrément en vue d'une adoption et il vient d'obtenir un premier avis défavorable de la part d'un de mes collègues psychologue⁴. Ainsi, c'est « sans attendre » que ce candidat souhaite une seconde évaluation. Il justifie sa demande hâtive par le temps que nécessite une adoption⁵ et il ajoute qu'il n'envisage pas d'être un « vieux père » pour l'enfant qu'il adopterait.

Chétif, d'une élégance plutôt classique, il se présente en tant qu'homme célibataire « qui n'a pas encore rencontré la bonne personne » pour construire une famille. Il décrit une enfance heureuse et insiste pour dire qu'il a eu une bonne éducation, qu'il est issu d'un milieu privilégié et qu'il souhaite aujourd'hui perpétuer ce privilège en devenant père à son tour. Il est cultivé et souhaite transmettre à un enfant son savoir, sa connaissance culturelle ainsi que ses valeurs.

Son discours étudié, bien rodé, laisse relativement peu de place à l'échange.

⁴ Les Présidents de chaque Conseil Général font procéder à une enquête dite « sociale », menée généralement par un ou une assistant(e) social et une enquête dite « psychologique », menée par un(e) psychiatre ou par un(e) psychologue relevant du Conseil Général.

⁵ La moyenne est actuellement de 5 années avant l'adoption d'un enfant.

Certaines de mes questions sont contournées, d'autres sont évitées. Aussi, c'est avec un certain aplomb qu'il me dit : « C'est pourtant simple ! Je souhaite adopter, car je souhaite être père et fonder une famille ». Il ajoute que le moment serait venu pour lui de faire cette démarche, étant donné qu'il ne souhaite pas atteindre l'âge fatidique de 40 ans, âge qu'il considère comme une limite pour devenir père. « Ce n'est pas plutôt chez les femmes que l'on parle d'un âge "limite" à 40 ans ? », lui ai-je alors demandé. Il sourit et enchaîne sur le récit des histoires amoureuses qu'il a eues avec des femmes. Il évoque son adolescence, ainsi que la découverte du corps de l'autre sexe et l'émotion qu'il a eu en le touchant pour

la première fois. Ses nombreuses, se sont par des séparations précise-t-il, du fait se serait installée avait bien eu un



relations, peu généralement soldées « consenties », d'une mésentente qui progressivement. Il y projet de mariage

avec l'une de ses compagnes, ainsi que celui d'un enfant, mais « ça ne l'a pas fait ».

En entretien, il retient surtout qu'il n'avait fait aucune demande en mariage et qu'il s'agissait davantage de projets qui s'inscrivaient dans « le schéma » qu'il qualifie de « classique ». Il ajoute qu'il n'est pas homosexuel, mais qu'il comprend « que ça puisse exister »...

Au fil des entretiens, il décline de différentes façons sa détermination quant à son projet d'adoption. Il met en avant la relation vécue par l'une de ses connaissances - un homme célibataire - avec un enfant adopté. Il présente cette relation comme « constructive » pour chacun et, à l'instar de celle-ci, il espère lui aussi pouvoir adopter un enfant et « être adopté » en échange. En effet, derrière le côté bruyant, moderne et audacieux de son projet de fonder une famille - tout seul, via l'adoption - c'est la solitude de ce sujet qui se

révélera peu à peu.

Au-delà de la dimension évaluative de ma fonction, que répondre à cet homme ? Que demande-t-il ? S'agit-il vraiment d'un désir d'enfant ?

Il ne s'agit pas de condamner le souhait d'un homme de vouloir être père, sans femme, au nom d'une idée normative ou au nom de la restauration d'un ordre traditionnel.

Pourtant, lors du dernier entretien, je prends position et signifie à ce Monsieur qu'il m'apparaît problématique de vouloir fonder une famille sans que ce désir ne passe par une autre personne. Je lui dis en outre qu'il est lui-même le fruit d'un désir entre deux êtres. Il en convient et manifeste alors un certain soulagement. Par la suite, sa parole se libérera. C'est alors qu'il m'expliquera ne jamais avoir cru à son projet, mais que l'image de lui emmenant un enfant à l'école ou au jardin d'enfants, lui plaisait.

Cette image d'une relation idéalisée à l'enfant, en tant que vecteur de son discours, s'est dévoilée à lui. Il prit alors la mesure de l'emballage imaginaire sur lequel reposait son besoin de *prendre un enfant par la main*⁶.

D'ailleurs, on peut se demander si, pour ce sujet, plutôt que d'adopter, il ne s'agissait pas davantage d'être adopté, plutôt que de *prendre un enfant par la main*, d'être *pris par la main*...

« Maman, elle a pas pu avoir d'enfant »

Claire Claverie

Section clinique de Bordeaux

Le paradoxe de cette phrase énoncée par Myriam, enfant d'origine Bulgare adoptée à l'âge de 3 ans, vient rendre compte de la façon dont sa mère adoptive est restée prise dans un

⁶ Duteil Y., *Prendre un enfant*, issu de l'album *Tarentelle*, 1977.

vouloir avoir un enfant, sans avoir pu élever cette demande « d'avoir » à un désir.

Pendant 10 ans, Monsieur et Madame G. ont essayé d'avoir un enfant. Après 5 ou 6 FIV qui ont toutes échouées, le couple a décidé de ne plus faire appel à l'aide médicale à la procréation. Face aux demandes pressantes de sa femme et mesurant au fil des années qu'il ne pourrait jamais la satisfaire tant qu'elle ne serait pas mère, Monsieur G. finit par accepter d'entrer dans une démarche d'adoption.

Une première association leur parle d'un enfant de 6 ans originaire d'Amérique latine, proposition refusée par le couple. « On ne se sentait pas de prendre un grand, on n'était pas prêts », dira Madame, venant ainsi souligner, par la formulation « prendre un grand », la demande « d'avoir » dans laquelle elle est prise.

Ils apprennent ensuite qu'une petite fille d'origine Bulgare est « adoptable ». « La politique de Bulgarie par rapport à l'adoption se durcissait, il fallait faire très vite ». Ils passent alors à l'acte, engagent leur parole sur une photo de l'enfant, se rendent en Bulgarie où, pour Madame, « ça a tout de suite été fusionnel ». Ils adoptent Myriam et rentrent en France avec elle. « Dans l'avion ça a été comme un accouchement. J'ai su que ça s'était bien passé ». La relation s'engage sur la base d'un lien imaginaire.



Myriam et sa mère entrent dans une relation de collage, laissant le père impuissant malgré ses tentatives de triangulation.

Madame G. s'investit dans une relation dans laquelle elle devient éducatrice de sa fille avec une importante recherche de normalisation.

Madame G. reste au bord des larmes lorsqu'elle évoque le fait qu'elle n'a pas pu être enceinte. Pour autant, faire une démarche légale d'adoption ne l'a pas véritablement rendue mère : elle reste prise par l'idée qu'elle n'a pas pu avoir d'enfant.

Elle a pu faire part, très angoissée, d'une situation où elle avait mis une gifle à Myriam qui avait cassé ses lunettes. « Je n'aurais jamais dû la taper, la pauvre, avec tout ce qu'elle a

déjà vécu ». Myriam pourra-t-elle être pensée par sa mère autrement que comme une pauvre petite fille abandonnée ?

Elle ne sait comment ni que répondre à sa fille lorsque celle-ci interroge sa parenté. « Elle m'a demandé si on était ses parents. Je lui ai dit : « Mais on t'aime », laissant sa fille face à un vide de réponse.

La préadolescence (Myriam a actuellement 13 ans) vient renforcer cette relation prise dans un corps à corps imaginaire. La mère fait des « french manucure » à sa fille, elles vont ensemble chez l'esthéticienne, font les boutiques... Sorte de petit double imaginaire, Myriam est en place de venir compléter sa mère. « Elle a besoin de moi, Maman » repère-t-elle.

La prime enfance de Myriam a été marquée par le réel de l'abandon, par d'importantes carences (tant affectives qu'éducatives) et par le réel de l'orphelinat.

A 3 ans, elle était presque sans langage, énurétique ; elle présentait des conduites d'auto- et d'hétéro-agressivité ainsi que des terreurs massives.

Actuellement, les phénomènes psychotiques apparaissent sous la forme de phrases interrompues, phénomènes de parasitage qui s'imposent à elle - « la mouche, la fourmi, pardon, le phoque » - venant rompre la chaîne signifiante. Ces phénomènes viennent renforcer les tentatives de maîtrise éducative de la mère, comme solution pour venir parer à l'angoisse que cela soulève chez elle.

Le père mesure l'étrangeté de sa fille. Entre émotion et bégaiement, il s'interroge sur le devenir de celle-ci.

LE COLLOQUE DE L'UNIVERSITE JACQUES-LACAN

ANIME PAR JACQUES-ALAIN MILLER

Le désir et la loi

*Samedi 25 mai 2013, 10h-18h - Dimanche 26, 9h-13h
à la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris*

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avec votre règlement à
UFORCA, 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux

INDIVIDUELLE : 85 €

FORMATION MEDICALE CONTINUE : 85 €

ETUDIANTS : 42 € (sur justificatif)

Nom / prénom :

Adresse-CP-ville :

.....Email :

FORMATION PERMANENTE : 185 €

Les bulletins d'inscription et les dossiers sont à adresser avant le 1 mai 2013

Nom / prénom du salarié :

Nom et adresse complète de l'institution :

.....

Tél. : Fax : Email :

Nom du responsable Formation Permanente :

UFORCA POUR L'UPJL

JACQUES LACAN
LE SÉMINAIRE livre VI

**Le désir
et son interprétation**



Éditions
de La Martinière

25 & 26 MAI 2013
MAISON DE LA MUTUALITÉ
24, RUE SAINT-VICTOR PARIS 5^e

UNIVERSITÉ POPULAIRE JACQUES-LACAN
Colloque animé par Jacques-Alain Miller

LE DÉSIR ET LA LOI